



‘FORMATION PRATIQUE et EXAMEN PERMIS DE CONDUIRE B, une publication sur la pratique

Date de publication : 17/01/2005

Les examinateurs des entreprises agréées expliquent en détail l'examen pratique sur le terrain privé et la voie publique ; un manuel pour les candidats conducteurs, les instructeurs et les guides.

Les examinateurs experts des entreprises agréées et le GOCA se sont réunis pour réfléchir ensemble et ont révélé le “mystère” entourant l'examen pratique dans un livre destiné à chaque candidat conducteur.

Cette publication, ‘Formation pratique et examen – Permis de conduire Cat. B’ est unique en son genre ; il s’agit d’un manuel décrivant le comportement de conduite à adopter par les conducteurs de voitures.

Le contenu de ce manuel se base sur la réglementation actuelle ainsi que sur le vade-mecum des Examineurs du Permis du conduire (le livre de référence de l'examineur).

La connaissance du code de la route est un des aspects de la formation à la conduite, mettre sa connaissance en pratique en est un autre. Ce livre décrit, aussi bien pour le candidat conducteur que pour l'accompagnateur et/ou le moniteur d'auto-école, tout ce qu'il faut savoir sur la formation pratique et l'examen de permis de conduire.

La sécurité routière n'est pas seulement l'infrastructure routière, la réglementation routière, les contrôles & la prévention.

Cela commence par une sensibilisation du conducteur et un apprentissage. L'expérience de conduite et l'habilité à la conduite s'acquièrent tout au long de la formation et sont testées lors de l'examen. Les 250 examinateurs actifs dans les 32 centres d'examen sont tout à fait conscients de leur fonction clé, à savoir apprécier les capacités du candidat conducteur.

Par la réussite de l'examen pratique, ils attestent que le candidat est suffisamment expérimenté et prêt pour ensuite construire seul sa propre expérience en tant que conducteur.

L'examen ne doit pas être perçu comme une épreuve mais comme un indice de valeur.

La maîtrise du véhicule et la connaissance du code de la route vont de pair avec le comportement de conduite défensif et social.

Un ‘bon’ conducteur est plus qu'un conducteur maîtrisant son véhicule et faisant preuve d'une bonne connaissance du code de la route.

Un ‘bon’ conducteur doit faire sien le sentiment de sécurité routière pour tous les usagers de la

route dont les piétons, les cyclistes, les motards, les conducteurs de poids lourds et de bus.

Le manuel reflète l'expérience acquise durant des années par les examinateurs – lors de quelques milliers d'examens.

Ce livre décrit une fois de plus – et ce depuis la 1ère ligne – le comportement de conduite que l'on attend à l'examen. Il ne reprend ni les règles routières ni les panneaux de signalisation; les auteurs de ce manuel partent du principe que la théorie est déjà acquise.

L'examineur procède, lors de l'examen, à l'appréciation des capacités du candidat tel que cela est décrit dans ce manuel. Le comportement de conduite à adopter est apprécié lors de l'examen à l'aide d'un certain nombre de rubriques et de points d'appréciation. Si le comportement de conduite du candidat diverge de celui attendu, la gravité et la fréquence des faits seront pris en compte lors de l'appréciation finale. Le manuel contient à cet effet toutes sortes de conseils utiles et apporte plus de clarté en la matière.

Il y a au total 10 rubriques d'appréciation concernant l'examen sur la voie publique ; cela va du maniement d'un véhicule aux règles de croisement, de priorité, de vitesse, de conduite défensive ... On y parle également des 4 manœuvres prévues lors de l'examen sur terrain privé. L'annexe de ce manuel regorge d'informations concernant le véhicule en lui-même,

Ce livre est vendu au prix de 10 Euro dans les centres d'examen pour le permis de conduire et les auto-écoles. Lors d'évènements tels que le Salon 2005, le livre est également disponible sur le stand du GOCA.

Les entreprises officiellement agréées qui effectuent les inspections automobiles depuis 1933 se sont réunies en 1938 dans la fédération GOCA. Le GOCA entretient, pour 75 centres de contrôle et 32 centres de permis de conduire, des contacts avec les institutions ministérielles et fédérations concernées. Par son fonctionnement et sa structure, l'asbl GOCA donne forme aux décisions du Service Public Fédéral Mobilité et Transports. Le GOCA dispose d'une équipe pour l'inspection automobile, d'une équipe pour le permis de conduire et d'un centre de formation, qui assure la formation et le recyclage tant des inspecteurs que des examinateurs. Pour tous ces collaborateurs - au total plus de 2000 - la sécurité, la qualité et la satisfaction du client sont des aspects fondamentaux. Ils entendent réellement contribuer à une circulation plus sûre et à un environnement plus propre. Tant l'état des véhicules que le comportement de conduite des conducteurs leur tiennent à cœur.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter

COMMUNICATION GOCA

GSM : 0476 82 34 80

GOCA votre partenaire en mobilité et en sécurité routière.

